

L'entrepreneuriat, un phénomène économique et social

L'**entrepreneuriat** est aujourd'hui, et de plus en plus, un **thème d'actualité** : enseignants, chercheurs, managers, dirigeants d'entreprise, consultants, hommes politiques, tous s'y intéressent ou presque.

L'enseignement de l'entrepreneuriat se développe, des cours à l'intention des étudiants et des programmes de formation pour entrepreneurs existent depuis de nombreuses années.

Des incubateurs, des structures d'accompagnement de projets de création et/ou de développement d'entreprises se multiplient un peu partout dans le monde pour répondre à une demande qui ne cesse de croître. Les grandes entreprises s'intéressent également au phénomène et recherchent les meilleurs programmes et les institutions les plus réputées pour sensibiliser leurs cadres et les amener à se rapprocher des comportements et des attitudes des entrepreneurs créateurs de richesses économiques et sociales.

Les changements rapides qui affectent les sociétés dans la plupart des pays ne sont, bien évidemment, pas étrangers à ce regain d'intérêt. De nombreux travaux ont souligné les liens de causalité entre certains changements environnementaux (mondialisation des marchés, accélération des progrès scientifiques et technologiques, ruptures démographiques et géopolitiques, etc.) et leurs conséquences aux niveaux des sociétés, des entreprises et des individus (voir par exemple, Fayolle et Filion, 2006).

Les apports de l'entrepreneuriat à l'économie et à la société

L'entrepreneur a un rôle particulier et indispensable dans l'évolution du système économique libéral. Il est, très souvent, à l'origine des **innovations** de rupture, il **crée** des entreprises, des **emplois** et participe au renouvellement et à la **restructuration du tissu économique**. L'entrepreneur est l'innovateur qui apporte d'après Schumpeter la « destruction créatrice ». Tout cela est parfaitement mis en valeur par Octave Gélinier qui, dès 1978 dans un article publié par la *Revue Française de Gestion*, insiste sur l'importance des apports de l'entrepreneur à l'économie : « *Les pays, les professions, les entreprises qui innovent et se développent sont surtout ceux qui pratiquent l'entrepreneuriat. Les statistiques de croissance économique, d'échanges internationaux, de brevets, licences et innovations pour les 30 dernières années établissent solidement ce point : il en coûte cher de se passer d'entrepreneurs* ».

Les **apports de l'entrepreneuriat** à l'économie et à la société concernent la **création d'entreprise**, la **création d'emplois**, l'**innovation**, le développement de l'**esprit**

d'entreprendre dans les entreprises et les organisations et **l'accompagnement de changements structurels**.

La création d'entreprise et le renouvellement du parc d'entreprises

Même si la création d'entreprises est une notion à facettes multiples et que les entreprises nouvelles constituent un objet hétérogène, il reste néanmoins possible de préciser l'importance du phénomène en prenant appui sur la situation française.

Depuis plusieurs années, le nombre d'entreprises créées annuellement, en France, se situe dans la

fourchette 250.000 – 350.000 (APCE, www.apce.com). Encore convient-il de bien saisir ce que l'Agence Pour la Création d'Entreprise (APCE) retient dans ses statistiques et dans ses chiffres.

Pour l'APCE, la création d'entreprise recouvre trois situations différentes :

- La création *ex nihilo* : création d'une entreprise par un individu ou un groupe ; on peut réellement parler, dans ce cas de création d'une entreprise nouvelle,
- La reprise d'entreprise : création d'une entreprise reprenant partiellement ou totalement les activités et les actifs d'une entreprise ancienne,
- La réactivation d'entreprise : redémarrage des activités d'une entreprise en sommeil.

Il est clair, dans ces conditions, que la création d'entreprises réellement nouvelles ne représente qu'une petite partie du nombre total de créations d'entreprises enregistrées chaque année en France.

La majorité des entreprises sont créées dans les secteurs du commerce et des services. Les activités industrielles ne représentent qu'une faible proportion du total. Bien que les études statistiques cernent très mal ce type d'événement, les créations dans les secteurs technologiques innovants ne dépasseraient pas 4% du total.

Le taux de renouvellement du parc d'entreprises (nombre de créations rapporté au nombre total d'entreprises recensées) est proche, depuis le début des années 2000, de 11%, ce qui signifie que le phénomène de création d'entreprises, pris dans sa globalité, permet de réinjecter régulièrement 11% de nouveaux entrants dans un parc d'entreprises. Ce chiffre reste assez stable dans le temps et l'apport d'entreprises nouvelles permet de compenser les phénomènes de cessation d'activités et de disparition d'entreprises.

L'innovation

L'économiste autrichien Joseph Schumpeter (1935) avec la fonction d'innovation et l'idée de «**destruction créatrice**» a donné à l'entrepreneuriat ses premières bases théoriques. D'après cet auteur, les entrepreneurs constituent le moteur de ce processus de « destruction créatrice » en identifiant les **opportunités** que les acteurs en place ne voient pas et en développant les technologies et les concepts qui vont donner naissance à de nouvelles activités économiques.

Les exemples de nouvelles entreprises innovantes et d'entrepreneurs qui ont apporté des innovations importantes ne manquent pas. Dans le domaine de l'informatique, Apple, Microsoft, Lotus, Digital constituent des références pionnières en la matière avec leurs fondateurs Steve Jobs, Bill Gates, Mitch Capor et Ken Olsen. Plus récemment des entreprises qui ont bénéficié d'avancées technologiques liées à Internet comme Amazone, E-bay, Google ou encore Yahoo ! en sont également de bonnes illustrations. A une autre époque, nul n'a oublié que le développement de l'entreprise Ford (et de l'industrie automobile !) est pour une grande part lié au génie de son créateur Henry Ford qui a **innové** en introduisant, avec succès, dans la production de véhicules automobiles les principes de l'organisation scientifique du travail.

En France, l'entreprise Technomed a été créée par un ingénieur qui a proposé un nouveau procédé destiné à éliminer les calculs rénaux. Truong Trong Thi a innové lorsqu'il a mis au point le Micral, premier micro-ordinateur français.

Certes, l'innovation n'est pas uniquement l'œuvre des entrepreneurs, mais nous sommes convaincus que les entrepreneurs introduisent beaucoup plus fréquemment que d'autres acteurs, les **innovations de rupture**. Les grandes entreprises utilisent davantage leurs ressources pour améliorer les produits et les processus en apportant des **innovations incrémentales**.

La création d'emplois

Depuis le début des années 1970, la création d'entreprises apparaît comme une source potentielle d'**emplois** et une **réponse au problème du chômage**. Des chiffres sont, en général, prudemment avancés pour tenter de quantifier le nombre d'emplois générés par la création d'entreprises. On peut considérer, en nous appuyant sur les travaux de l'APCE, que la création d'entreprises contribuerait à créer, en France, environ 400 à 450.000 emplois, alors que la reprise d'entreprises permettrait d'en sauvegarder environ 300.000. Il s'agit bien, ici, d'emplois créés ou sauvegardés au moment de l'acte entrepreneurial.

L'esprit d'entreprendre dans les entreprises et les organisations

Des entreprises et des institutions cherchent à développer, à retrouver ou à conserver certaines **caractéristiques entrepreneuriales** comme la **prise d'initiatives**, la **prise de risques**, **l'orientation vers les opportunités**, la **réactivité** ou la **flexibilité**. Pour cela, elles n'hésitent pas à s'engager dans des démarches de changement et, parfois même, de transformation assez lourdes et consommatrices d'énergie et de ressources. Drucker (1985) est l'un des premiers à observer cette tendance: *"Today's businesses, especially the large ones, simply will not survive in this period of rapid change and innovation unless they acquire entrepreneurial competence"*.

Comment, dans ces conditions, développer la compétence entrepreneuriale ? Il faut s'efforcer de revoir, tout d'abord, les conditions de structuration et d'organisation des entreprises, car il n'est pas possible d'avoir l'agilité de la gazelle quand on est dans une configuration d'éléphant. Pendant très longtemps on a dit à propos des petites structures : *"Small is*

Beautiful”, pour souligner leur côté informel et convivial, aujourd’hui on rajoute, de plus en plus, « *Small is Powerful* » pour indiquer que la performance est également associée à l’organisation de petite taille.

Avec l’organisation, c’est l’état d’esprit et la culture qui doivent évoluer. **L’esprit d’entreprendre** intéresse au plus haut point les entreprises et les institutions en raison des caractéristiques qu’il révèle comme **l’encouragement à l’imagination**, à **l’adaptabilité** et à la volonté **d’accepter des risques**.

L’esprit d’entreprendre traduit une orientation forte vers la recherche d’opportunités, la prise de risques et les **initiatives créatrices de valeur**. Il peut également signifier un engagement plus fort des individus et des aptitudes plus marquées à **prendre des responsabilités** ou à les exercer.

Les mutations structurelles, politiques, économiques et sociales

La création d’entreprises constitue, très souvent, une modalité forte d’accompagnement des processus de mutations structurelles et de changements de l’environnement politique, technologique, social ou organisationnel. Ces mutations et ces changements génèrent de l’incertitude et de l’instabilité qui vont être à l’origine de l’apparition d’opportunités de création de nouvelles activités économiques.

Le développement des activités tertiaires, notamment, doit beaucoup à la création d’entreprise pour compenser l’effondrement des secteurs industriels. L’arrivée de l’Internet et des nouvelles technologies liées à l’informatique et à la communication a permis à de nombreux entrepreneurs potentiels d’exploiter concrètement des opportunités. La transformation radicale des relations est/ouest et l’ouverture des pays de l’est à l’économie de marché a également offert de très nombreuses occasions de création d’activités.

L’ensemble de ces changements, la combinaison des facteurs géographiques, politiques, économiques et technologiques peuvent conduire à l’émergence de contextes spécifiques, comme, par exemple, les districts industriels.

Dans un tout autre registre, la reprise d’entreprise par des personnes physiques est un moyen intéressant de faire face aux préoccupations actuelles de la société en matière de départ à la retraite des entrepreneurs du « **Baby boom** » et de **transmission d’entreprises**.

La création d’entreprises est enfin un vecteur puissant de **réinsertion sociale**. Elle permet, en effet, à des chômeurs de plus ou moins longue durée, dans certaines conditions, de retrouver un emploi créé, grâce à leur sens de l’initiative, à leur ténacité et à leur esprit d’entreprendre. N’oublions pas qu’en France, environ 50% des créations d’entreprise correspondent à des créations survies à travers des stratégies de retour à l’emploi (source APCE).

*Extrait de l’article « **L’entrepreneur, ferment de l’économie et de la société** »
par Alain FAYOLLE Les Echos – L’ART D’ENTREPRENDRE / 31 mai 2007*